

encore quelques voix pour obtenir les suffrages des deux tiers des membres de la société.

Sur la proposition de M. Perard, il est décidé qu'une nouvelle circulaire sera adressée aux membres en retard et que la réunion définitive aura lieu à la séance de novembre prochain.

*Communications.* — M. Malaise présente la communication suivante :

*Sur des LINGULA trouvées à Lierneux, dans le cambrien de l'Ardenne.*

J'ai l'honneur de montrer à Messieurs les membres de la Société géologique de Belgique des échantillons d'un brachiopode appartenant au genre *Lingula*.

J'ai rencontré ces fossiles dans les phyllades salmiens manganésifères des environs de Lierneux, en octobre 1877. Le point où on les observe est un peu distant de celui où existent les empreintes considérées par Dumont comme traces de crinoïdes, par Coemans comme algues et par moi comme traces d'annélides.

Ces traces présentent d'autant plus d'intérêt que les fossiles reconnus d'une façon authentique jusqu'à ce jour dans le cambrien de l'Ardenne se réduisent à *Oldhamia radiata* et *Dictyonema sociale*.

L'abondance relative de ces *Lingula* sur certaines plaques de phyllade et la proximité des couches analogues à celles où j'avais rencontré *Dictyonema sociale*, m'avaient fait supposer que je pouvais bien avoir trouvé la couche à *Lingulella Davisii*, renfermant ce fossile plus ou moins déformé.

J'ai communiqué les échantillons que je viens de montrer, à M. Th. Davidson. Ce savant spécialiste a eu l'obligeance de m'écrire à leur sujet une lettre dont je transcris les quelques indications suivantes.

« Comme vous l'observez, ces empreintes sont mal conservées et ont perdu leur forme exacte, mais ce sont bien des lingules. Nous rencontrons dans nos schistes ou *Lingula-flags* et dans nos couches cambriennes bien plus anciennes de St-Davids des empreintes de lingules absolument semblables et présentant toutes sortes de formes, même des plus irrégulières. Vos empreintes sont plus ovales que *Lingulella Davisii* et il serait dangereux de les rapporter positivement à cette espèce. »

« A la base de tout le *Lower cambrian* de St-Davids, dans une roche rougeâtre, M. Hicks trouva, il y a quelques années, des empreintes plus ou moins déformées d'une *Lingula*, *L. primæva*, qui a un peu la forme des vôtres. »

M. Lucien De Koninck ayant signalé la présence du rutile à Ottré, M. Malaise montre un échantillon de pyrophyllite grenue, avec andalousite et très petits cristaux rougeâtres qui proviennent de la même localité et qu'il considère comme du rutile.

Le même membre signale l'existence du poudingue houiller au Fond-de-Gottes (Ayeneux) et dans les débris rejetés lors du creusement du tunnel du *Bai Bonnet*, au charbonnage du Hasard; et il présente de l'asbeste recueillie dans une fissure de la roche découverte à Challes, près de Stavelot, par M. F. Dewalque, qui la considérait comme diorite, et regardée comme une diabase par le R. P. Renard.

M. Malaise montre aussi quelques petits échantillons d'une substance fibreuse provenant d'Ottré. Elle a été considérée par M. Dumont comme asbeste; M. L. De Koninck vient de la décrire comme substance nouvelle sous le nom de Davreuxite.

M. G. Hock présente un travail *Sur l'horizon du poudingue houiller dans le nord-est de la province de Namur* et expose les points les plus intéressants.

L'assemblée renvoie ce mémoire à l'examen des commissaires qui ont fait rapport sur le travail de M. Faly concernant le même sujet, et elle décide que, moyennant rapports favorables, il sera inséré dans les *Mémoires* du t. V, sous presse.

M. Ad. Firket soumet à l'examen de l'assemblée un conglomérat provenant de la partie moyenne du système houiller du bassin de Liège.

Cette roche est essentiellement composée de grains de quartz blanc dont le volume atteint celui d'un pois, mais est généralement plus faible, et de cailloux arrondis, ainsi que de plaquettes de dimensions beaucoup plus fortes, de sidérite lithoïde, de couleur noire. Les divers éléments sont réunis par une pâte qui paraît principalement formée de petits grains de quartz réunis par de la sidérite.

Un banc d'une puissance de plusieurs mètres de cette roche a été rencontré par une galerie à travers bancs du puits Saint-Léonard du charbonnage des Six-Bonniers à Seraing, à la profondeur de 93 mètres. Il est situé à 6 mètres au-dessus du toit de la plateure nord de la couche Déliée-Veine, en allure régulière. Malgré sa puissance, le banc en question paraît être tout-à-fait local. D'après les renseignements recueillis, il n'aurait pas été rencontré dans les autres percements exécutés, au puits Saint-Léonard, dans les roches du toit de la même couche.

Bien que, vu son manque de continuité, le niveau de cette roche ne présente pas un bien grand intérêt, il y a lieu d'ajouter que, d'après la coupe du système houiller présentée par M. J. Van Scherpenzeel Thim pendant la session extraordinaire de 1875 de la Société (1), en tenant compte de l'observation que porte cette coupe et de la

(1) *Annales de la Société géologique de Belgique*, t. II, p. CLXIII, pl. 7.